



- [Modèle de Connaissances : Circonstances du premier effet double ciseau](#)
- [Modèle de Connaissances : Inéluctabilité du premier effet ciseau ?](#)
- [Biens COOPÉRACTIFS & premier effet Ciseau](#)
- [Biens COOPÉRACTIFS et deuxième effet Ciseau](#)

Modèle de Connaissances : Circonstances du premier effet double ciseau

Ce premier effet ciseau, qui était le seul connu auparavant, existe dans les secteurs hautement technologiques ou inventifs, où la progression des Connaissances, des méthodes, des outils est assez rapide. Cet effet arrive lorsqu'une Entreprise pionnière dans le domaine en question propose pendant un cycle court (2-3 ans) une avancée qu'elle est la seule à maîtriser, mais qui est relativement coûteuse.

Or, à la fois le coût élevé et la diffusion restreinte de cette avancée, font que l'innovation proposée s'adresse, dans un premier temps, à un cercle très restreint de potentiels acheteurs. Ce sont les clients qui sont informés, qui comprennent l'intérêt de l'avancée technologique, qui ne sont pas effrayés par cet aspect pionnier, qui ont l'habitude de « consommer » ce type de service, et qui ont les moyens financiers de se « payer » l'innovation.

On a donc au départ de la situation, un coût important de la nouvelle technologie (Investissements en recherche initiale, coût de mise au point, salaires des spécialistes qui fabriquent la Technologie, etc.) et bien souvent une marge assez faible prise par le vendeur pour pouvoir faciliter l'achat de sa nouveauté.

C'est à court terme (2-3 ans) que se situe la possibilité de ce premier effet double ciseau. Il est constitué d'une part par la démocratisation de la technologie Pionnière, soit par diffusion scientifique de l'innovation, soit par innovation parallèle ayant les mêmes résultats, soit par essaimage des inventeurs de l'innovation qui vont travailler dans d'autres Entreprises. Cette arrivée de nouveaux compétiteurs amène mécaniquement plus d'offres. Donc une tension sur les prix favorable aux acheteurs. Et cette arrivée se fait avec de nouvelles avancées technologiques (plus, mieux par rapport au prix initial de lancement).

Et d'autre part, l'Entreprise Pionnière a tendance à garder ses mêmes processus de fabrication, son même cycle de production et surtout, sa même structure de coût. Les économies d'échelle dues à la maîtrise dans le temps du procédé n'existent pas ou sont très faibles. Du coup, la compétitivité sur les Prix n'est pas du côté du



Pionnier.

Il se retrouve ainsi pris entre deux paires de ciseaux. Celui de la Technologie qui s'est à la fois démocratisée et aussi améliorée chez ses concurrents. Et le ciseau de la structure de coûts où le premier parti dans une technologie, à la fois fier et leurré à terme par son avancée, persiste dans une structure de production qui est dépassée par les nouveaux entrants.

Modèle de Connaissances : Inéluctabilité du premier effet ciseau ?

Il y a donc un schéma de double étau qui frappe parfois des Entreprises pionnières dans de nouvelles technologies. C'est à connaître pour ne pas se laisser griser par ses propres avancées technologiques.

Mais ce premier effet double ciseau n'arrive pas chez tous les Pionniers.

Notamment ceux qui cherchent à dépasser, à améliorer :

- soit leurs capacités technologiques pour offrir plus ou mieux
- soit leurs structures de coûts pour faire baisser leurs prix de revient
- soit ceux qui font les deux □

Biens COOPÉRACTIFS & premier effet Ciseau

Si on aborde cet effet ciseau non plus sous l'angle, habituel, de l'initiative individuelle d'un investisseur privé, le pionnier, mais sous l'angle des bénéfices pour la collectivité (et donc des individus qui la composent), on voit que les potentiels ne sont pas optimaux pour la collectivité. Et même pour le pionnier à l'initiative de l'invention ou percée technologique. Quels sont les risques et freins pour l'ensemble des acteurs ?

LE PIONNIER

LE CONCURRENT

LA COMMUNAUTÉ



- Blocage technologique
 - Incapacité à finir seul en Recherche et Développement
 - Pas assez de ressources financières
 - Mauvais design qui gâche tout
 - Mauvais timing de lancement
 - Approche commerciale inadaptée
-
- En premier, ne pas pouvoir reprendre la technologie pour créer des emplois locaux
 - Ne pas pouvoir, sous la forme actuelle des propriétés intellectuelles faire profiter le pionnier (et donc la communauté) de ses propres idées d'amélioration
 - Etre bloqué dans son innovation par des brevets non loyaux (mas malgré tout considérés comme légaux)
-
- Coût à l'achat élevé en cas de monopole
 - Insatisfaction sur le Design avec le Monopole
 - Délai trop grand avant de pouvoir utiliser la nouveauté en raison du prix
 - Accès aux améliorations par à-coup. Il faut attendre que chaque acteur fasse une avancée pour que celles-ci se diffusent dans le temps

L'Esprit des Biens COOPÉRACTIFS permet une tout autre approche. Ou en tout cas, permettrait. Car la mise en place de ce niveau de possibilité n'a rien d'automatique lors du déploiement de systèmes de type Biens COOPÉRACTIFS.

En effet, cette possibilité relève du cinquième niveau de déploiement possible des Biens COOPÉRACTIFS, le niveau de l'UNIVERSEL. Il n'y a en effet qu'à ce niveau (ou au moins le quatrième niveau qui est le Continental) qu'il est possible de modifier profondément les principes du « jeu » et du système.

Il consiste en un changement sur la propriété intellectuelle des Inventions. Ou plutôt une amélioration pour la récompense des véritables inventeurs des innovations, à savoir les êtres humains, femmes et hommes qui ont participé à leurs découvertes et mises au point. Et en aucun cas la Société privée, l'entité juridique, qui enregistre le brevet.

C'est par un nouveau système, une nouvelle conception de ce qu'est la propriété intellectuelle, que nous pourrons optimiser la diffusion des inventions à moindre



coût (toujours en gardant en tête les aspects écologiques et durables) pour le plus grand bien du plus grand nombre possible.

On voit bien qu'avec le système actuel, on est dans un rythme d'avancée du Progrès qui fonctionne par à-coups. Les Pionniers prennent parfois des risques (financiers) excessifs pour réussir, font face à des blocages technologiques insurmontables, à l'instant T, pour leurs capacités de recherche, ne peuvent profiter des potentiels des savoirs de la Communauté, etc. Il y a plein de freins à l'innovation.

Et quand le Pionnier réussit, il a une tendance, naturelle, à bloquer le « Jeu ». Et à tirer profit le plus possible de ses efforts. Quitte d'ailleurs à être trop cher et ne pas avoir de marché, de clients pour son invention. Également, face à ce potentiel de blocage, les améliorations via les concurrents ne se font pas aussi bien et vite qu'il se pourrait.

Pour le plus grand bien de tous

Une autre manière d'inventer !

Par les Biens COOPÉRACTIFS

C'est par un nouveau système, une nouvelle conception de ce qu'est la propriété intellectuelle, que nous pourrions optimiser la diffusion des inventions à moindre coût (toujours en gardant en tête les aspects écologiques et durables) pour le plus grand bien du plus grand nombre possible.

On voit bien qu'avec le système actuel, on est dans un rythme d'avancée du Progrès qui fonctionne par à-coups. Les Pionniers prennent parfois des risques (financiers) excessifs pour réussir, font face à des blocages technologiques insurmontables, à l'instant T, pour leurs capacités de recherche, ne peuvent profiter des potentiels des savoirs de la Communauté, etc. Il y a plein de freins à l'innovation.

Et quand le Pionnier réussit, il a une tendance, naturelle, à bloquer le « Jeu ». Et à tirer profit le plus possible de ses efforts. Quitte d'ailleurs à être trop cher et ne pas avoir de marché, de clients pour son invention. Également, face à ce potentiel de blocage, les améliorations via les concurrents ne se font pas aussi bien et vite qu'il se pourrait.



Biens COOPÉRACTIFS et deuxième effet Ciseau

Car le plus dangereux des effets ciseaux, ou en tout cas, celui qui a le plus d'impact négatif sur notre Civilisation, c'est le deuxième effet ciseau que nous proposons dans cet article.

“

Nos avancées technologiques ne se font pas au meilleur rythme possible en raison de notre système de propriété intellectuelle. Et de l'obligation de rentabilisation des investissements.

La double mâchoire de la forme actuelle de la propriété intellectuelle et des contraintes financières absolues de retour sur investissement font que l'Innovation dans notre Civilisation n'avance pas aussi vite qu'il le faudrait et, au moins, autant qu'il se pourrait.

Quand on est confronté à ce blocage, certains peuvent penser que, in fine, ce n'est pas si grave. Qu'il y a certes des freins, des à-coups, des retards, mais que l'un dans l'autre la civilisation progresse. Après tout, si les dernières avancées en [matière de crayon à papier](#) arrivent petit à petit est-ce vraiment très grave pour l'Humanité?

On va répondre que probablement non, même si philosophiquement, humainement parlant on peut déjà regretter de ne pas tirer le maximum de ce qu'il est possible. Mais les inventions ne concernent pas que les fournitures scolaires ... Elles concernent d'autres objets du quotidien. En fait tous les Objets du quotidien. Et notre niveau de vie également.

“

Notre manière d'inventer conditionne l'ensemble de notre Civilisation, sous et sur tous ses plans.



Et dans tous ses plans on trouve ce qui nous nourrit, nous véhicule, nous habille et par-dessus tout, **ce qui nous Soigne**.

Les deux contraintes évoquées plus haut restreignent l'Innovation et la diffusion de ses avancées au plus grand nombre. Il y a tellement de sujets clefs (urgences mondiales) à étudier sur le plan de la santé comme les maladies de Parkinson et d'Alzheimer que l'on ne devrait plus fonctionner avec des systèmes et règles du jeu qui ne permettent pas la meilleure progression possible dans les inventions et innovations.

Et cette meilleure progression est aussi possible dans d'autres thématiques importantes comme le logement, le véhicule autonome, les nouvelles énergies, etc...

Les Biens COOPÉRACTIFS permettent, par leur vision et approche globale, de concevoir, réaliser **et déployer** une nouvelle forme d'existence légale et économique pour les INVENTIONS.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez écrire à innovation@alpharis.com pour demander à recevoir des informations (*Votre adresse mail ne sera ni louée, ni revendue, ni prêtée à un autre site que alpharis.com*) sur le sujet lorsque de nouveaux articles seront réalisés ou des initiatives mises en place.

À nous d'inventer le Futur !